

EVALUATION DE LA CRIMINALITE TRANSFRONTALIERE EN AFRIQUE DES GRANDS LACS. Considérations sur la République Démocratique du Congo

Par

Hilaire Wabende Bakadi-Bamba

(Doctorant en Droit Privé et Judiciaire de l'Université de Kisangani, Assistant de deuxième mandat à l'ISEA/Bengamisa et Commissaire Supérieur Adjoint de la Police Nationale Congolaise)

Prolégomènes

La criminalité transfrontalière est une nouvelle menace touchant non seulement à la souveraineté des Etats, mais aussi à la sécurité des personnes et de leurs biens. Le diagnostic atteste qu'avec les mutations technologiques et les dynamiques de la mondialisation, cette forme de criminalité prend désormais une dimension planétaire. Elle affecte différemment les Etats à l'échelle mondiale, mais aggravée par la faible capacité de certains à contrôler leurs frontières. Cette variable est la caractéristique des Etats africains, singulièrement la République Démocratique du Congo qui est appelée à gérer 9 frontières y compris un littoral.

I.1. Impact de la criminalité sur le plan sécuritaire

La persistance de l'insécurité dans la partie orientale de la RDC est essentiellement due à la facilité pour les mouvements à obtenir les armes. En RDC, le trafic d'armes à feu est un important facilitateur et vecteur de criminalité, des groupes armés en étant les principaux acteurs.

Selon les statistiques de 2018, la prolifération, l'accumulation, l'utilisation abusive et le stockage non sécurisé des armes et des munitions s'est avéré un problème persistant pour la paix et la sécurité dans la République démocratique du Congo¹. Pour s'en convaincre, depuis 2008, le nombre de groupes armés n'a cessé d'augmenter. En 2008, les deux provinces du Kivu comptaient 21 groupes armés identifiés². Ce nombre est passé de 70 en 2015³ à 132 groupes armés en 2017⁴.

Les armes détenues par ces groupes armés leur confèrent une forte influence et une forte implication dans le contrôle du territoire, des populations et des ressources. Ainsi ils opèrent en connivence avec des individus ayant des responsabilités politiques et chefs coutumiers locaux et nationaux, et ont mis au point différentes techniques et stratégies afin d'imposer ou de maintenir leur autorité. Ces dynamiques entraînent l'aggravation de la militarisation et de la fragmentation de l'espace public et des interactions sociales⁵. Etant donné que l'on ne peut parler de l'activisme des groupes armés sans les localiser, nous proposons ci-dessous deux cartes qui dont la première donne des renseignements sur les zones contrôlées par les groupes armés en 2014 et la seconde sur les dynamiques de 2018.

¹ Interpol, *Évaluation stratégique de la criminalité organisée en Afrique*, p.40.

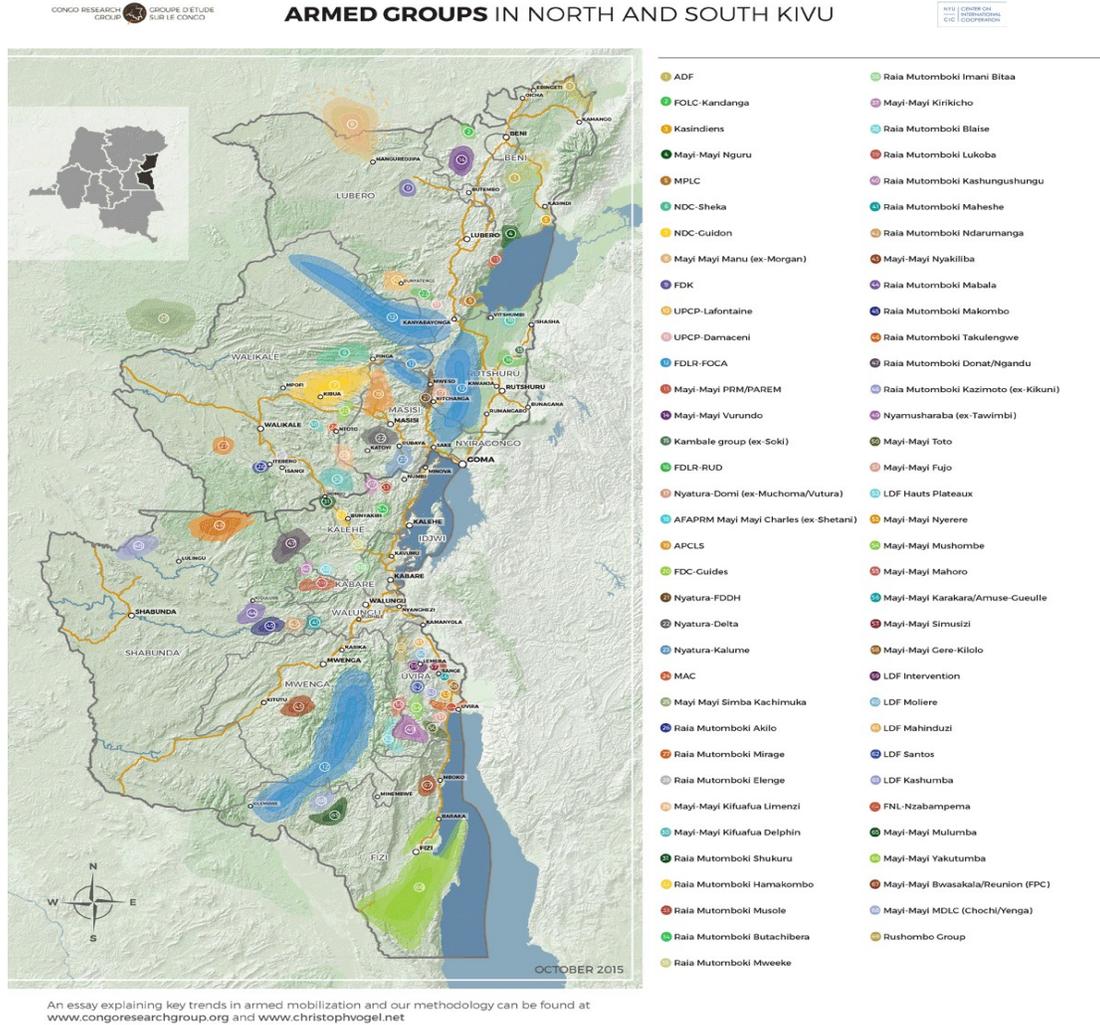
² Cette énumération a été faite aux termes de l'article 10 de l'Ordonnance n° 08/023 du 20 mars 2008 modifiant et complétant l'ordonnance n°08/008 du 02 février 2008 portant organisation et fonctionnement du programme national de sécurisation, pacification, stabilisation et reconstruction des provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, dénommé « Programme Amani ».

³ Stearns, J. et Vogel, Ch., *Cartographie des groupes armés dans l'Est du Congo*, New York, Groupe d'Étude sur le Congo, 2015, p.4.

⁴ Agenonga Chober, *Les forces des Nations Unies face aux menaces sécuritaires en République Démocratique du Congo. Paradoxe d'imposition et de consolidation de la paix dans un Etat post-conflit*, Thèse de doctorat en RI, FSSAP, UNIKIS, juillet 2019, p.440.

⁵ Vlassenroot, K., Mudinga, E. et Hoffmann, K., *Contestations de l'autorité: Rébellion armée et fragmentation militaire en territoire de Walikale et de Kalehe*, Londres, Rift Valley Institute, 2016, p.10.

Carte 2. Cartographie des groupes armés au Nord et au Sud-Kivu en 2015
La lecture de cette carte permet de constater que ce sont les deux provinces frontalières de la RDC



(le Nord et le Sud-Kivu) qui constituent le terreau des groupes armés. Ces derniers opèrent dans une partie du pays où ils disposent de la ramification internationale à partir de laquelle ils peuvent se ravitailler en armes, en munitions et d'autres moyens.

Dans cette partie du pays, en 2015, il a été enregistré 70 groupes armés comme le montre cette carte. Ce nombre a connu une augmentation spectaculaire à partir de 2017, faisant passer le nombre des groupes armés de 70 à 132. Certaines sources avancent même le chiffre de 400 groupes armés dans une recherche publiée en avril 2018⁶.

⁶ Saumet, C., *Programme humanitaire & développement : République Démocratique du Congo à l'horizon 2020*, Paris, IRIS, avril 2018, p.13.

Carte3. Groupes armés dans le Nord et le Sud-Kivu en décembre 2017

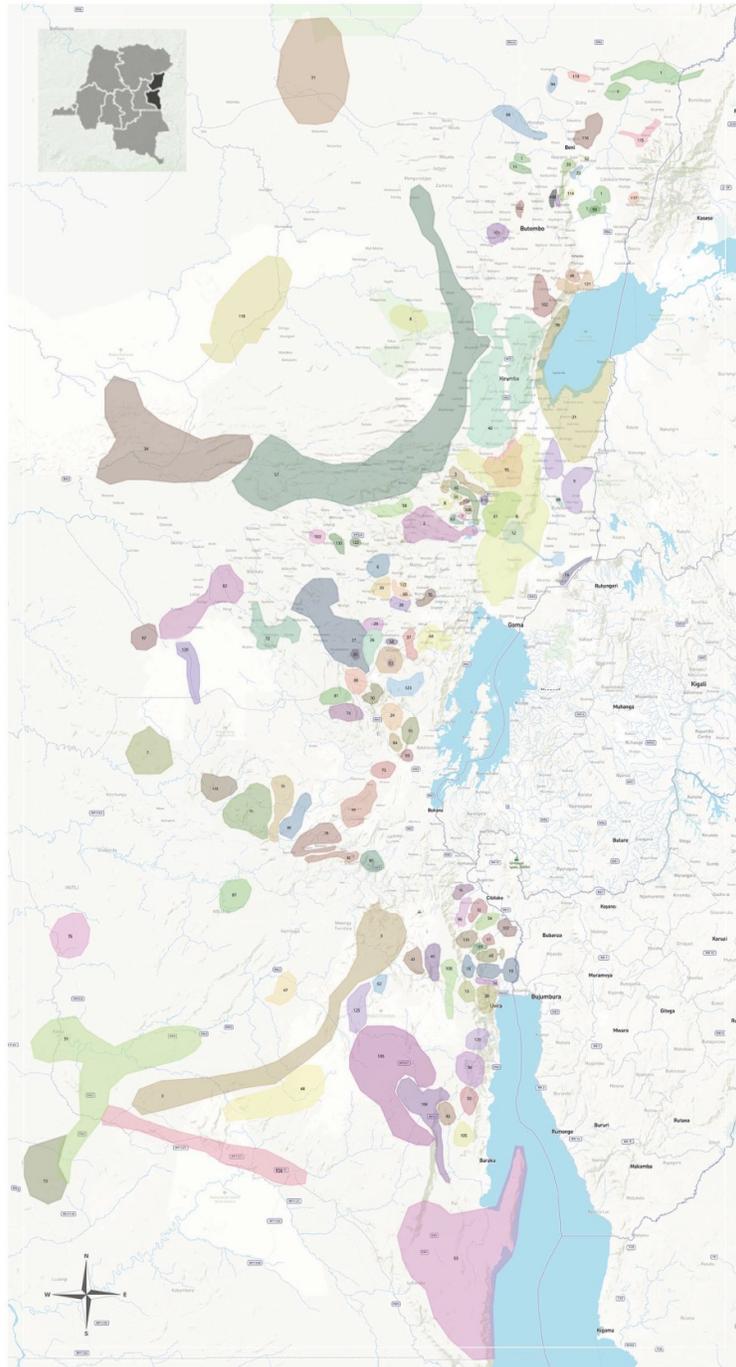


RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Décembre 2017
kivusecurity.org

**ACTEURS ARMÉS AU
NORD ET SUD KIVU**

- | | |
|---------------------------------|--------------------------------|
| 1- ADF | 70 - RM Butachibera |
| 2 - APCLS | 71 - RM Donat/Ngandu |
| 3 - CNRD | 72 - Raia Mutomboki Elenge |
| 6 - FDC-Guides | 73 - Mai-Mai Kiwis Kalume |
| 7 - Busumba group | 74 - RM Hamakombo |
| 8 - FDLR-FOCA | 75 - RM Imani Bitaa |
| 9 - FDLR-RUD | 76 - RM Kimba |
| 10 - FNL - Nzabampema | 77 - RM Kazimoto |
| 11 - Mai-Mai Kombi | 78 - Raia Mutomboki Lukoba |
| 12 - Nyatura FDP | 79 - Raia Mutomboki Mabala |
| 14 - LD Zone | 80 - RM Maheshe |
| 15 - LD Kashumba | 81 - RM Mungoro |
| 16 - LD Mahinduzi | 82 - Raia Mutomboki Mirage |
| 17 - Mai-Mai Mbulu | 83 - RM Musole |
| 18 - Mai-Mai Délégués | 84 - Raia Mutomboki Safari |
| 19 - ex-M23 | 85 - RM Ndarumanga |
| 20 - Guides-MAC | 86 - RM Shukuru |
| 21 - Mai-Mai Charles | 87 - RM Kikwama |
| 22 - Corps du Christ | 88 - RM Wemba |
| 23 - FRPI | 90 - UPCP-Lafontaine |
| 24 - RM Kabanzi | 91 - RM Shabani |
| 26 - Mai-Mai Kifuafula | 93 - RM Bipompa |
| Baeni-Limenzi | 94 - Mai-Mai Kyandenga |
| 27 - Mai-Mai Kifuafula Delphin | 95 - Nyatura Love |
| 28 - Nyatura Kigingi | 96 - Mai-Mai Mazimano |
| 29 - Mai-Mai Kifuafula Maschano | 97 - Raia Mutomboki Kisekelwa |
| 30 - Mai-Mai Kifuafula Shallo | 98 - Mai-Mai Jackson |
| 31 - Mai-Mai Simba (Manu) | 99 - Mai-Mai Dario |
| 32 - Mai-Mai Mwenyamali | 100 - Mai-Mai |
| 33 - Mai-Mai Nzirunga | Léopards-Muthundo |
| 34 - Mai-Mai Forces Divines | 101 - MRC-L |
| Simba | 102 - UPLC |
| 35 - Nyatura Mahanga | 103 - Raia Mutomboki |
| 36 - Mai-Mai Reunion (FPC) | Shebitembe |
| 37 - Nyatura Bizagwira | 104 - Mai-Mai Ebu Ela |
| 38 - Mai-Mai Makanaki | 105 - RED-Tabara |
| 39 - Mai-Mai Kirikicho | 106 - Ngumino |
| 41 - Mai-Mai Mahoro | 107 - Mai-Mai Bigaya |
| 42 - Mazembe | 108 - FOREBU/FPB |
| 43 - Biloze Bishambuke | 109 - FNL Nibizi |
| 44 - Mai-Mai Mulumba | 110 - RM Kabazimia |
| 45 - Mai-Mai Mushombe | 111 - Nyatura Gatuza |
| 46 - Mai-Mai Nguru | 112 - Nyatura JED |
| 47 - Mai-Mai Nyakiliba | 113 - Nyatura Jean-Marie |
| 48 - Mai-Mai Nyerere | 114 - Mai-Mai Kithikyolo |
| 49 - Mai-Mai PRM/PAREM | 115 - Mai-Mai Sibenda |
| 50 - Mai-Mai Echilo | 116 - Millice Pakombe |
| 51 - Mai-Mai Malaika-She Assani | 117 - Mai-Mai Lwanga |
| 52 - Mai-Mai Vivuva | 118 - Mai-Mai Simba-Luc |
| 53 - Mai-Mai Yakutumba | 119 - Millice Mvuba |
| 54 - Mai-Mai Karakara | 120 - Raia Mutomboki Mamba |
| 55 - Nyatura-APRDC | 121 - Mai-Mai Muhima |
| 57 - NDC-R | 122 - RM Machite |
| 58 - NDC Sheka | 123 - Raia Mutomboki Manyilisa |
| 60 - Nyatura Delta | 124 - Mai-Mai Aigle |
| 61 - Nyatura Domi | 125 - Twiganeho |
| 62 - Mai-Mai Mupekenya | 126 - Nyatura Nzayi |
| 63 - Nyatura Kavumbi | 129 - Mai-Mai René |
| 64 - Nyatura Kalume | 130 - Raia Mutomboki |
| 65 - Nyatura Kasongo | Shemakingi |
| 68 - RM Akilo | 131 - Local Defense Ngengwe |
| 69 - Raia Mutomboki Blaise | 132 - CNPSC |



Une version dynamique de cette carte peut être trouvée sur <https://kivusecurity.org/map>

Source : Stearns, J. et Vogel, Ch., *La Topographie Des Groupes Armés Dans l'Est Du Congo : Réseaux fragmentés et politisés*, Décembre 2017

Le diagnostic ressortant de cette carte illustre le fait qu'en décembre 2017, 132 groupes armés ont été répertoriés en RDC dont plus de 90% sont basés dans les deux provinces du Kivu. Au regard du nombre croissant de ces groupes armés, il devient difficile de mener une analyse exhaustive. Parmi ces groupes armés, nous avons établi la typologie suivante :

A. Selon l'étendue du territoire contrôlé

Comme on peut le constater, en 2018, Nduma Defense of Congo/Rénové (NDC) a été identifié comme étant le groupe armé le plus important de par l'étendue du territoire occupé, suivi des FDLR dont la présence a contribué à l'embrassement de la RDC et quelques hordes créées dans la logique d'autodéfense face à ces FDLR.

▪ Nduma Defense of Congo (NDC)/Rénové

NDC-Rénové constitue une branche dissidente du NDC. En effet, le NDC lui était créé en 2009 dans le territoire de Walikale par le général autoproclamé et trafiquant des minerais, Ntabo Ntaberi Sheka. Il s'agit d'un groupe d'autodéfense actif dans le Sud du territoire de Masisi. Il se veut protecteur des intérêts de la communauté Nyanga prétendument menacés par la communauté rwandophone et prétend libérer les mines situées dans le Nord-Kivu en les soustrayant du contrôle du gouvernement. Ce groupe est formé par les déserteurs de l'armée congolaise et quelques jeunes combattants membres des communautés Hunde et Banyanga⁷.

Le NDC s'était allié au CNDP et plus tard au M23. Son chef fut candidat malheureux aux législatives de 2011. Il s'est récemment rendu auprès de l'ONU et transféré à Kinshasa. Après des querelles intestines au sein de ce groupe, il a été fragmenté au point de donner naissance au NDC⁸

Créé et dirigé par Guidon, l'un des seigneurs de guerre placé sous sanction de l'ONU depuis février 2017, le NDC Rénové est un groupe dissident de Nduma Defense of Congo (NDC). Il contrôle une vaste étendue du territoire congolais. Son influence s'étend de Walikale à Lubero. De par sa structure et son commandement, le NDC Rénové fonctionne comme une armée dans la mesure où il reçoit l'entraînement et organise des parades militaires chaque matin.

Ce groupe armé est pointé du doigt d'être responsable des crimes de guerre. Il est impliqué dans le pillage des ressources naturelles en faveur du Rwanda et de l'Ouganda. En plus, il lève, en son profit, des taxes en lieu et place du pouvoir public. Selon le rapport des experts de l'ONU, ce groupe armé bénéficierait et profite de cet avantage pour imposer son pouvoir dans sa zone d'influence⁹.

▪ Les FDLR et constellations de mouvements alliés

Les FDLR ont subi plusieurs métamorphoses depuis leur création. Aujourd'hui, elles ont favorisé la naissance d'une constellation des milices qu'elles entretiennent.

Les FDLR sont constituées d'ex-Far, des Interahamwe et quelques citoyens hutus qui leur ont fait allégeance. Elles se sont implantées en RDC à la suite du génocide rwandais de 1994. Les leaders de ce mouvement politico-militaire soutiennent que leur vrai objectif est de renverser le régime de Kigali, pardonner à ceux qui ont joué un rôle dans le génocide, et créer un gouvernement de la majorité Hutu. Ces objectifs ne sont pas mentionnés dans les communiqués de presse des FDLR ni dans les entretiens avec la presse, mais ils sont connus de tous les Rwandais en RDC.

La majorité des membres des FDLR et les Congolais qui vivent dans le même environnement avec eux ne connaissent que ces objectifs semi-officiels. Seuls les officiers supérieurs et les responsables de la propagande connaissent la ligne officielle. Les membres des FDLR sont dispersés sur quatre provinces : Maniema, les deux Kivu et le Katanga.

Depuis 2014 et ce, sur la demande du gouvernement congolais, la MONUSCO a procédé au regroupement temporaire des FDLR à Walungu (Sud Kivu), à Walikale (Nord-Kivu) et à Kisangani dans le camp lieutenant-général Lucien Bahuma, ex-camp base en perspective de leur relocalisation dans le camp militaire d'Irebu (ancienne province de l'Equateur). Cette opération visait à les éloigner de la frontière en attendant d'être envoyés dans un pays d'accueil. Depuis la fin du mois de mai 2015, environ deux cents membres de ce groupe ont volontairement déposé les armes dans les provinces du Nord et Sud-Kivu.

A plus de 80%, ce mouvement serait affaibli, mais constitue toujours une menace pour la RDC. Ses combattants occupent certains villages dans les territoires de Mwenga et Walungu dans le Sud-Kivu et une partie de Lubero dans le Nord-Kivu. Ils sont également localisés à Oninga, à la frontière entre Lubero et Walikale, près du parc national de Maïko, à hauteur de l'ancienne province orientale. Sur le plan politique par ailleurs, les FDLR sont aujourd'hui fragilisées. Il existe, à la tête du mouvement, une fracture entre les intransigeants, tels que Mudacumura, qui veulent poursuivre la lutte armée, et les modérés, plus jeunes, qui prônent la démobilisation et la réintégration.

Dans ces territoires, il s'observe l'aggravation des conflits intercommunautaires entre les peuples hunde, hutu et nande.

B. Les groupes armés Mai Mai

Les groupes armés Mai Mai étant constitués de plusieurs factions, il est donc difficile d'y consacrer une étude exhaustive. C'est la raison pour laquelle nous avons sélectionné certains d'entre eux, en

⁷ Abel Rugeje, E., *Recurring Conflict in the eastern Democratic Republic of Congo : the Search for a Regional Conflict Transformation Mechanism premised on Collective Security and the African Ethical Concept of Ubuntu*, Thèse de doctorat en Philosophie, Université de Kwazulu-Natal, Pietermaritzburg, 2016, p.46.

⁸ Agenonga Chober, *Thèse déjà citée*, p.445.

⁹ *Ibidem*.

l'occurrence des Mazembe, Alliance des patriotes pour un Congo Libre et Souverain (APCLS), Raïa Mutomboki et Yakutumba. Ils sont décrits dans les points suivants.

- **Mai Mai Nyatura**

Formés en 2010, les Maï Maï Nyatura sont une milice congolaise hutue qui collabore avec les FDLR. Le groupe prétend protéger les intérêts des Hutus contre les anciens officiers du CNDP et du M23¹⁰. De ce fait, ils se sont engagés dans des confrontations en tant que groupe autonome, mais également avec quelques sous-groupes agissant pour le compte de l'armée congolaise.

- **Forces de défense des intérêts du peuple congolais (FDIPC)**

Pro-FDLR, cette milice a été formée en avril 2013 et compte environ 250 membres, des Hutus de Rutshuru et Kiwandja pour l'essentiel. Son objectif initial consistait à chasser le M23 du territoire de Rutshuru (dont les forces gouvernementales s'étaient emparées).

La politologie des groupes armés en RDC doit également prendre en compte la résurgence d'un chapelet des groupes Mai Mai dans l'Est de la RDC. Nous nous y intéressons dans le point suivant.

- **Mai Mai Mazembe**

Le groupe armé Mai Mai Mazembe est une milice revendiquant la défense de la communauté Nandé¹¹. Cette milice est farouchement opposée au groupe Nyatura, une aile des FDLR, avec laquelle s'observe des représailles et contre-représailles des peuples rwandophones, d'une part et Nande, Hunde et Kobo dans le territoire de Rutshuru (Nord-Kivu), d'autre part.

- **Alliance des patriotes pour un Congo Libre et Souverain (APCLS)**

Créée en 2008, APCLS est un groupe armé dirigé par un général autoproclamé du nom de Janvier Karayiri, un officier transfuge de l'armée régulière. Ce groupe armé sévit essentiellement dans le territoire de Masisi et Walikale dans le Nord-Kivu et composée de combattants appartenant à l'ethnie Hunde.

- **Raïa Mutomboki**

En Swahili, cette dénomination signifie « Peuple en colère » et constitue une milice formée en 2005 dans le territoire de Shabunda au Sud-Kivu, avant de s'étendre au Maniema. Ce groupe armé a émergé dans le territoire de Shabunda en vue de contrecarrer les FDLR. Le succès de leurs campagnes souvent brutales contre les FDLR leur a assuré une grande popularité. Avec le soutien de chefs coutumiers locaux, de nombreux jeunes ont été mobilisés pour participer aux combats contre les FDLR.

Une fois la zone débarrassée des FDLR, les Raïa Mutomboki ont consolidé leur pouvoir et se sont présentés comme les seuls acteurs légitimes chargés de la protection des populations. En août 2014, alors qu'une opération de l'armée congolaise venait de les cibler, les Raïa Mutomboki ont commencé à se fragmenter. Cette dynamique a entraîné une forte fragmentation du contexte politique et militaire en territoires de Kalehe et de Walikale, de nombreux groupes armés, souvent semi-autonomes et de faible ampleur, exerçant un pouvoir sur les populations locales¹².

Dans la même partie de la RDC sévit une autre milice appelée « Mai mai Yakutumba ». Pour d'amples commentaires sur les enjeux sous-tendant l'activisme de ce mouvement, nous consacrons la littérature dans le point suivant.

- **Mai-Mai Yakutumba**

Ce groupe armé a été créé par Amuri Yakutumba autoproclamé général en 2007. Il sévit dans une partie de la province de Tanganyika et la province du Sud-Kivu précisément dans les territoires de Fizi et Uvira, qui ont servi pendant longtemps de maquis à Laurent-Désiré Kabila, tombeur en 1997 du dictateur Mobutu Sese Seko. La milice est également connue sous le nom de « Coalition Nationale du Peuple pour la Souveraineté du Congo (CNPSC) », ou encore « Alliance de l'Article 64 (AA64) » pour justifier sa lutte par l'ambition de chasser Joseph Kabila du pouvoir.

Le « général » William Amuri Yakutumba se contente de contrôler divers trafics avec la Tanzanie à travers le lac Tanganyika, qui sert de frontière naturelle entre ces deux pays. La fragmentation de ces principaux groupes armés, la persistance des conflits interethniques, la tension avec des pays limitrophes, la crise politique ainsi que le trafic illicite des minerais, sont les principaux facteurs qui expliquent la prolifération de ces groupes armés.

Pour la plupart, les groupes armés qui ont fait l'objet d'analyse ci-haut ont émergé sur base d'autodéfense, soit vis-à-vis des FDLR considérées à tort ou à raison comme une menace contre les communautés locales ou contre des communautés rwandophones.

¹⁰IRIN, *Les groupes armés dans l'est de la RDC*. Disponible sur <http://www.irinnews.org/fr/report/99057/briefing-les-groupes-arm%C3%A9s-dans-l%E2%80%99est-de-la-rdc>, consulté le 21 août 2018.

¹¹Mulegwa, P., *RDC: Les principaux groupes armés encore actifs dans l'Est du pays*. disponible sur <https://aa.com.tr/fr/afrique/rdc-les-principaux-groupes-arm%C3%A9s-encore-actifs-dans-lest-du-pays/952281>, consulté le 20 juillet 2018.

¹² Vlassenroot, K., Mudinga, E., Hoffmann, K., *op. cit.*, p.12.

▪ Résurgence des Mai Mai Simba

Cette milice sévit à Mambasa, autour de la Réserve de Faune à Okapis (RFO), une aire protégée. Ayant comme chef de file Paul Sadala dit Morgan, un ancien braconnier, cette milice a fait preuve d'une grande capacité de nuisance après avoir mis à feu et à sang, le 24 juin 2012, la localité d'Epulu située à 460 km de Kisangani sur l'axe Bunia. Autour de cette aire protégée, cette milice a perpétré de nombreuses attaques ayant mis à sac et réduit en cendres le bureau administratif de l'Institut congolais de conservation de la nature (ICCN), l'institution en charge de la gestion de cette réserve, après avoir massacré tous ses okapis, une espèce protégée et unique au monde¹³.

Neutralisé en avril 2014 à Molokay (Mambasa), Morgan a émergé dans un contexte de revendications communautaires contre l'administration de la RFO. Ancien braconnier de son état, Morgan reprochait à cette administration d'empiéter sur les propriétés foncières des communautés locales, en élargissant la concession de la RFO au détriment de l'agriculture et de la chasse, deux activités principales dont les communautés locales tirent leurs revenus et leurs moyens de subsistance. Mais les agissements de ce groupe ont contredit, dans le fait, cette prétention ; les Simba sont devenus une menace pour la communauté dont ils ont prétendu protéger les intérêts. Leurs motivations actuelles s'avèrent moins sociales que politiques et économiques, profitant à leurs leaders.

Le décès de Morgan n'a pas mis fin à sa milice. Désormais, c'est l'un de ses lieutenants, un pygmée du nom de Manou qui l'a remplacé. Lors de chaque attaque planifiée, il se faisait accompagner de son fils, selon l'une des victimes de ses attaques.

A l'instar de Morgan, Manou et son fils ont été tués en janvier 2019. Cependant, leur milice reste encore très active et se manifeste par des attaques sporadiques à travers la région, des prises d'otage, des pillages de ressources naturelles, des braconnages...Le survivant susmentionné des attaques de cette milice a indiqué que ses membres sont équipés des armes neuves, pistolet, kalachnikov et mitrailleuse (PKM) avec des quantités inestimables des munitions.

II. Les groupes armés considérés comme terroristes en RDC

Force est de souligner que le terrorisme est l'acte terroriste vise avant tout à semer la terreur et l'effroi. Il repose sur la recherche du plus grand effet psychologique et du maximum de publicité, suivant le principe : « mieux vaut tuer un seul et être vu de mille que de tuer mille et être vu d'un seul ».

Cela étant, en RDC, certains groupes armés sont considérés, de part la cruauté de leurs actions, comme terroristes par le gouvernement congolais, mais comme des « forces négatives » par les Nations Unies. Cela étant, sous ce point, deux mouvements armés retiennent notre attention. Sur cette liste, il y a lieu de citer les ADF et l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA).

A. Les ADF

En effet, les ADF ougandaises ont effectivement sévi en RDC avant de voir leurs structure et commandement complètement affaiblis jusqu'en 2013 à la suite des opérations successives qui les ont visées.

Par la suite, ils se sont reconstitués. C'est ainsi que dans la même région où ce groupe opérait, des massacres des civils ont débuté depuis octobre 2014 conduisant certains à les attribuer aux ADF. Or, ces dernières n'avaient aucun agenda contre l'Etat congolais mais visait plutôt le renversement du régime de Museveni. Dans la pratique, ils s'adonnent aux actes de terrorismes constitutifs de crimes de guerre tels que les massacres des populations civiles à l'aide de la machette, les mutilations des cadavres de leurs victimes, les incendies volontaires des maisons, etc.

Les ADF constituent un groupe armé politico-religieux d'origine ougandaise qui avait établi son bastion dans la région située à hauteur des collines escarpées, périlleuses et difficiles d'accès du mont Ruwenzori, un massif culminant faisant frontière entre la RDC et l'Ouganda¹⁴.

Depuis leur incursion en RDC, les ADF avaient été entretenues par le régime de Kinshasa sous le Maréchal Mobutu dans le but de déstabiliser le régime ougandais¹⁵. Elles vont fusionner, autour des années 95, avec les NALU (*National Army for the Liberation of Uganda*), un mouvement islamiste en même titre qu'elles-mêmes. Le mariage de ce nouveau couple dénommé « ADF-NALU » sera parrainé par le régime de Khartoum¹⁶. En tant que tel, l'existence de deux mouvements remonte bien avant en Ouganda, entre 1967 et 1986, période marquée par une succession de rebellions et de putschs sanglants. Les différentes tentatives de renversement du régime dans ce pays ayant toujours tourné au fiasco, les membres de ce groupe ont été chassés,

¹³ Agenonga Chober, *op. cit.*, p.467.

¹⁴ Agenonga Chober, *Thèse déjà citée*, pp.451-452.

¹⁵ Agenonga Chober, A., *Ressources transfrontalières du Lac Albert, nouvelle donne d'intégration régionale ou de confrontation militaire ?* Note d'Analyse Politique n°59, Institut de Recherche et d'Enseignement sur la Paix en Afrique, janvier 2017, p.4.

¹⁶International Crisis Group, *L'Est du Congo : la rébellion perdue des ADF-NALU*, Nairobi/Bruxelles, Briefing Afrique n°93, 2012, p.1.

prenant le chemin de l'exil, soit en RDC, soit au Kenya où ils ont tenté de se réorganiser mais sans succès¹⁷. L'adhésion de ce groupe à une idéologie islamiste lui a permis de bénéficier du soutien du gouvernement du Soudan et, pour des raisons d'alliances stratégiques, de celui de la RDC (alors Zaïre)¹⁸.

L'avènement à la tête de ce groupe de Jamil Mukulu, un chrétien converti à l'islam, a marqué un tournant important. Il a changé le destin de la lutte qui, au départ visait la conquête du pouvoir à Kampala pour nourrir, désormais, des ambitions expansionnistes à l'échelle régionale.¹⁹ En 2015, Mukulu a été arrêté en Tanzanie puis extradé en Ouganda pour répondre de ses actes devant la justice.

Face aux attaques répétitives des ADF, des pressions militaires ont été exercées sur elles, conjointement ou individuellement par les forces armées congolaises, onusiennes et ougandaises comme indiqué dans le chapitre précédent. En 2008, la puissance du feu des ces forces avait entraîné la reddition des combattants NALU dans le cadre du DDRRR, laissant ainsi les ADF faire cavalier seules. En 2013, la RDC a engagé les FARDC dans une opération dénommée Sukola I et ce, une année après l'opération *Radi Strike* menée par la MONUSCO. A la suite de ces opérations, la structure et le commandement des ADF seront phagocytés avec la prise de la localité appelée Medina, considérée Comme quartier général des ADF. Du coup, leur capacité de nuisance était drastiquement réduite, seule une centaine d'entre elles était supposée être en errance dans la nature.

En octobre 2014, un revirement spectaculaire commence dans le territoire de Beni, marquant le carnage des civils que les autorités congolaises ont attribué aux ADF, une thèse dont la crédibilité est sujette à caution.

Les menaces des ADF se mesurent à travers les atrocités qu'elles ont commises dans la région où elles sévissent. En effet, il faut préciser le fait que les attaques de ce mouvement remontent en 2013, mais l'épisode le plus sanglant a été marqué par le carnage perpétré, le 2 octobre 2014 par ce groupe dans les localités de Mukoko et de Kokola, situées à plus de 20 km au Nord de la ville de Beni.

Dès lors, plusieurs attaques meurtrières ont été enregistrées. Les années au cours desquelles les différentes localités ont été la cible de ces attaques, comme le renseigne cette carte, se présentent de la manière suivante :

- Entre le 11 et le 17 décembre 2013, ce sont principalement les localités de Nzelele, Kamaibo et Byangolo qui ont été endeuillées par les sanglantes attaques des présumées ADF ;
- D'octobre 2014 à mai 2015, les localités suivantes ont subi des attaques accompagnées des massacres des civils : Bango, Manzati, Ibanda, Mongomongo, Kaindama, Ondoto, Eringeti, Opira, Baungatsu, Lingosisene, Tungudu, Matukaka, Abialose, PK36, Mukoko, Maibo, Tenambo, Mayimoya, Tingwe, Matombo, Kalongo, Mabasele, Musuku, Apetisanana, Manzanobo, Mabuo, Mamutubu, Mbau...
- En janvier 2016, Lese et Sesele sont les deux localités visées par les attaques.

Ces menaces ont accru l'instabilité de plusieurs ménages qui sont condamnés au déplacement, faisant de Beni une « boucherie humaine ». Un des épisodes les plus dramatiques est celui du 13 août 2016 ayant entraîné le massacre d'au moins 50 civils dans le secteur de Rwangoma et de Beni, à la périphérie du parc des Virunga.

Des victimes ont été décapitées devant les membres de leur famille, les corps des malades ont été mutilés dans leurs lits d'hôpital et d'autres civils tués à l'arme blanche. Lors d'un seul massacre, qui a eu lieu le 20 novembre 2014 dans les villages de Tepiomba, Masulukwede et Vemba, 120 personnes ont été tuées.

B. Armée de Résistance du Seigneur (LRA)

La LRA est un mouvement rebelle ougandais qui a été chassé du Nord de ce pays où elle a longtemps intensifié des attaques contre les civils, dans la région de Gulu (Ouganda) à la frontière du Soudan du Sud. Elle est née du vestige d'une rébellion farouchement opposée au régime de Kampala, le Mouvement du Saint-Esprit (*Holly Spirit Movement*) de la prêtresse Alice Lakwena, la tante de Joseph Kony qui est le cerveau-moteur de la LRA²⁰.

L'incursion de la LRA en RDC remonte en septembre 2005 précisément dans le parc de la Garamba, à l'extrême Nord-est où ses combattants ont entrepris les activités agricoles, le braconnage et l'exploitation minière²¹. En cette période, ce groupe ne s'en prenait pas encore à la population civile congolaise.

¹⁷ *Idem*, pp.1-12.

¹⁸ Agenonga Chober, *Thèse déjà citée*, pp.451-452.

¹⁹ Lettre datée du 12 novembre 2012, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo, p. 33.

²⁰ Piquemal, L., « La guerre au Nord de l'Ouganda : une "solution militaire" sans issue ? », in *Afrique contemporaine* 2004/1 (n° 209), pp. 141-161.

²¹ Spitaels, *op. cit.*, p.7.

Avec la régionalisation des opérations contre la LRA, elle a dû intensifier des crimes contre les populations civiles dans les zones qui échappent au contrôle des forces armées. Ces zones se situent à cheval entre la RCA, la RDC et le Soudan du Sud.

Dans le Bas-Uélé, les deux territoires qui sont touchés par l'activisme de cette nébuleuse sont celui de Bondo (qui n'apparaît pas sur cette carte) et Ango. Dans le territoire d'Ango, ce sont les localités de Digba et Dakwa qui sont touchées par les attaques de ce groupe armé.

L'impact de la criminalité transfrontalière sur la vie politique se manifeste notamment par la montée de la violence et du crime. Cela est aggravé par la prolifération des armes légères et de petit calibre et le trafic de drogue. En effet, les trafiquants de drogue, en particulier, s'appuient généralement sur les élites politiques pour s'implanter dans les pays africains. Ces élites en quête d'argent, de prestige et/ou de postes politiques au plus haut niveau sont souvent les instruments de ces réseaux maffieux qui financent généralement leurs campagnes politiques. Et là, « si la cooptation et la corruption échouent, les trafiquants auront alors recours à la violence pour dissuader ou contrecarrer les efforts des autorités publiques pour entraver la circulation des stupéfiants et pour arrêter les trafiquants...

II. Impact de la criminalité transfrontalière sur la vie sociale.

Pendant longtemps, on a cru que l'impact le plus nocif sur la sécurité humaine est celui produit par la prolifération des armes légères et de petit calibre. Aujourd'hui, le trafic et la consommation de drogue qui tentent de plus en plus la jeunesse congolaise sont un danger capital pour le pays. Il y a également le lancinant problème des enfants-soldats, victimes à la fois de la pauvreté structurelle de leur milieu social, des conflits et d'un manque chronique d'instruction, inconscients et désœuvrés, ils sont souvent jetés en pâture dans les rues, sur la route des criminels qui en font des proies faciles pour les réseaux maffieux.

Mais peut-être que l'expression la plus symptomatique de la souffrance humaine à travers la criminalité transfrontalière est finalement la traite humaine et la migration clandestine. La traite qui cible des enfants et des femmes soumis à rudes épreuves est un véritable esclavage moderne. Et que dire de ce « drame des populations noires et singulièrement des migrants subsahariens piégés dans la guerre civile... Des persécutions, meurtres ciblés et massacres ont été commis à l'encontre des migrants souvent originaires d'Afrique subsaharienne qu'aucune protection, en dehors des évacuations, ne soit venue répondre spécifiquement à cette situation ». Le drame de cette migration clandestine s'étale quotidiennement sur les plages de la méditerranée²².

I. Au niveau international :

- Concevoir un dispositif de sécurité et un encadrement institutionnel et légal qui allie la nécessité d'une lutte rigoureuse contre la criminalité transfrontalière avec l'impératif d'une protection conséquente des droits et libertés de la personne humaine ;
- Apporter un appui conséquent aux initiatives étatiques, des organisations sous-régionales et régionales en matière de sécurité en général et plus particulièrement de lutte contre la criminalité organisée et la corruption sous toutes ses formes.

A. Conséquences sécuritaires des stupéfiants

Selon plusieurs sources, le trafic de cannabis ou de hachich constitue une menace importante en Afrique centrale, dans la mesure où il permet aux organisations criminelles de toute la région de réaliser des profits. Selon des sources publiques, des groupes militaires et rebelles de la RDC sont impliqués dans la production de cannabis²³.

²²Samir Amghar, *Le salafisme d'aujourd'hui*, Paris, Éditions Michalon, 2011

²³ Interpol, *Évaluation stratégique de la criminalité organisée en Afrique*, Lyon, 2018, p.14.

II.3. Impact de la criminalité écologique

Carte 4. Trafic des grands singes



En Afrique centrale, le bassin du Congo et désormais le théâtre du trafic d'ivoires à destination de l'Asie, en particulier la Chine et le Viet Nam. Ce diagnostic résulte de l'opération Thunderstorm, lancée en mai 2018 sous l'égide d'Interpol pour lutter contre le commerce illégal d'animaux et de plantes sauvages.

Cette opération avait permis de saisir près de 4 tonnes d'écailles de pangolins par les autorités maritimes vietnamiennes sur un navire en provenance de RDC. Parmi les trafiquants illicites de ces produits, il est pointé du doigt un certain nombre de ressortissants chinois travaillant sur des projets financés par la Chine dans le bassin du Congo sont soupçonnés d'opérer un trafic de pangolins à destination de leur pays. Ces réseaux des criminels recourent parfois à des chasseurs spécialisés pour opérer le braconnage des pangolins dans des zones reculées afin d'échapper aux services chargés de sécurité²⁴.

A noter que les pangolins sont des espèces dont le trafic est le plus important au monde, et leur nombre décroît rapidement. Leurs écailles sont plus demandées que les ivoires voire la corne de rhinocéros²⁵. Ils sont prisés pour leur chair, leur cuir et pour leurs plaques de kératine (écailles) qui entrent dans la composition de médicaments traditionnels en Afrique et en Asie. Cette forte demande a entraîné la hausse vertigineuse des prix des pièces de pangolin sur le marché illicite. Le kilo peut être négocié jusqu'à plusieurs milliers de dollars dans certains pays asiatiques²⁶.

III. Impact de la criminalité transnationale sur le plan pharmaceutique

Pour de nombreux pays africains, les médicaments de contrefaçon représentent une menace criminelle moyenne élevée, avec un risque d'augmentation future. En 2016, l'Organisation mondiale des douanes (OMD) et l'Institut international de recherche anti-contrefaçon de médicaments (IRACM) ont mené une opération conjointe – baptisée « *Action against Counterfeit and Illicit Medicines* » (ACIM) – ayant conduit à une saisie record de médicaments illicites sur le continent africain. L'opération a eu lieu dans les 16 pays d'Afrique suivants : Afrique du Sud, Angola, Bénin, Cameroun, République du Congo, République démocratique du Congo, Gabon, Ghana, Côte d'Ivoire, Kenya, Mozambique, Namibie, Nigéria, Sénégal, Tanzanie et Togo. Lors de cette opération, 113 millions de produits pharmaceutiques illicites et près de 900

²⁴ Interpol, *op. cit.*, p.27.

²⁵ Interpol, *Évaluation stratégique de la criminalité organisée en Afrique*, Lyon, 2018, p.25

²⁶ *Ibidem*.

millions de médicaments illicites et de contrefaçon ont été saisis aux frontières, pour une valeur totale estimée à 60 millions d'USD²⁷.

De manière générale, ces produits pharmaceutiques de contrefaçon font appel à toutes sortes de méthodes illicites telles que : importation illégale, production illicite au niveau local, détournement et reconditionnement illicites, réacheminement, et enfin, exportation de marchandises locales subventionnées. Par ailleurs, bien que non illicites eux-mêmes, divers médicaments qui sont achetés, vendus, détournés, font l'objet d'un trafic et sont fabriqués dans la région, portant ainsi préjudice aux économies régionales ainsi qu'à la santé publique. L'examen de ce domaine de la criminalité en Afrique révèle que les médicaments de contrefaçon représentent une menace criminelle dans tous les pays du continent. Il montre aussi que le commerce panafricain de médicaments illicites a des effets néfastes non seulement sur les populations mais aussi sur les pays²⁸.

La prospérité du trafic illicite des médicaments contrefaits tient à l'extrême pauvreté dans laquelle vit la population n'ayant pas les moyens, l'incapacité des patients à vérifier la qualité ou la source des produits achetés de sorte qu'il est pratiquement à la merci de la filière qui lui vend le produit. En outre, le patient n'est pas conscient des risques que présentent les médicaments contrefaits, même lorsqu'il subit l'échec de traitement, surtout par le fait que le médicament est jugé moins onéreux²⁹.

IV. Conclusion et suggestions

Cette dissertation constitue une évaluation de l'impact de la criminalité transnationale en Afrique des Grands Lacs et de manière singulière en RDC. Le résultat issu de cette étude est révélateur d'une dynamique qui prend des proportions inquiétantes avec le faible contrôle des frontières de la RDC, le déficit de coordination internationale en la matière et le sous-équipement des structures publiques censées concourir à la lutte de ce fléau.

Ce déficit, comme révélé dans cette étude, influe négativement sur les dynamiques sécuritaires internes, la préservation de certaines espèces protégées livrées aux braconnages armés dont les produits sont vendus sur les marchés noirs.

En outre, ce genre de criminalité influence sur le commerce des produits pharmaceutiques conduisant leurs auteurs à s'adonner au trafic des produits contrefaits. Et ce, sans compter les trafics des êtres humains.

²⁷ Interpol, *op. cit.*, p.32.

²⁸ *Ibidem*.

²⁹ Direction Européenne de la qualité des médicaments et des soins de santé, *contrefaçon des produits médicaux et infractions similaires « médicrime » : une approche stratégique pour aider les Etats à protéger la santé de leurs citoyens*, Strasbourg, 2013, pp.13-14.